



**Baromètre d'opinion des Français actifs sur les aidants
familiaux exerçant une activité professionnelle**
Occurrence pour La Mutuelle Générale
Juillet 2020

Sommaire

1. Introduction	_____	03
2. Baromètre	_____	09
3. Indice de solidarité	_____	33
4. En synthèse	_____	38
5. Annexe / Construction de l'indice de solidarité	_____	41

01

Introduction

Contexte

Actuellement, en France, près de 4 millions d'actifs s'occuperaient quotidiennement d'un membre de leur famille ou d'un ami en situation de dépendance. D'ici 2030, la proportion de personnes contraintes de concilier vie professionnelle et aide d'un proche (les salariés-aidants) devrait atteindre un quart de la population active*.

La Mutuelle Générale, particulièrement sensible et déjà engagée sur les questions de dépendance et de soutien aux aidants au travers de sa Fondation, lance un Observatoire solidaire pour prendre part au débat public sur ce véritable enjeu de société et pour faire grandir la cause des salariés-aidants.

Pour mesurer l'exposition des actifs au sujet des aidants, leur envie de solidarité ou les modalités de leur engagement réel, un baromètre annuel sera administré dans le cadre de cet Observatoire chaque année auprès de 2 500 salariés représentatifs des secteurs privés et publics.

Le présent document est le rapport d'études de la première vague de ce baromètre.

Méthodologie

Echantillon : 2 500 répondants, actifs des entreprises des secteurs privé et public de toutes tailles

Recueil online : du 18 au 29 juin 2020

Questionnaire : 29 questions pour une durée moyenne de 7 minutes

Marge d'erreur : $\pm 2,0$ points (dès lors, pour une répartition « oui / non » observée de 50/50%, cela signifie que dans 95% des études réalisées la valeur du « oui » sera comprise entre 48% et 52%)

NPS* (Net Promoter Score) : indicateur issu du marketing pour mesurer la différence entre le % de répondants « promoteurs » et le % de répondants « détracteurs »

Données significatives : pour chaque question, nous avons étudié les différences significatives selon le profil des répondants (âge, statut, etc.). Les différences statistiquement significatives sont mises en avant comme cela **xx%** **xx%** pour faciliter la lecture et la compréhension des traitements.

Profil des répondants [1/3]



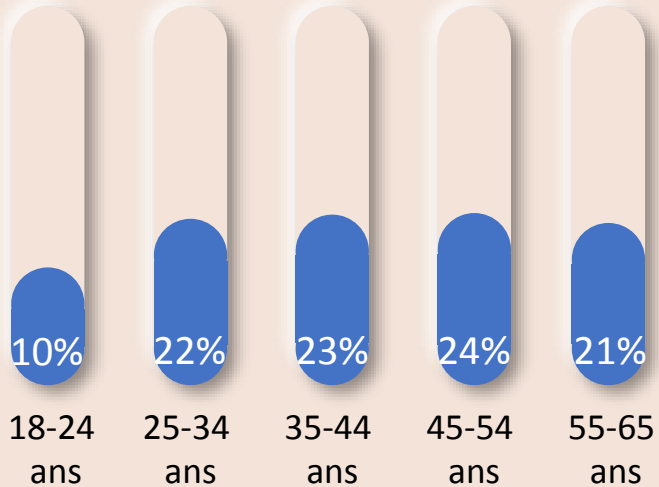
Genre

Femme : **49%**

Homme : **51%**



Âge



UDA5

Ile de France

18%

Nord Est

24%

Nord Ouest

23%

Sud Est

24%

Sud Ouest

11%



Composition
foyer

Je vis seul(e) sans enfant

17%

Je vis seul(e) avec enfants

7%

Je suis en couple sans enfant

28%

Je suis en couple avec enfants

48%



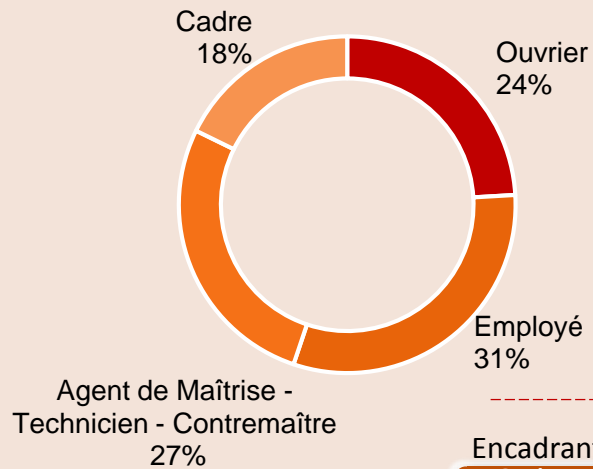
Enfants 15 ans
ou -

76% des répondants ont
au moins un enfant âgé de
15 ans ou moins

Profil des répondants [2/3]



Statut



Encadrant
40%

Non encadrant
60%



Secteur

28% Secteur public ou para public
66% Secteur privé
6% Secteur ESS



Taille d'entreprise

24% Moins de 10 salariés
30% 10-499 salariés
23% 500-2000 salariés
23% Plus de 2000 salariés



Temps de travail

86% des personnes interrogées travaillent à temps plein



Secteur d'activité

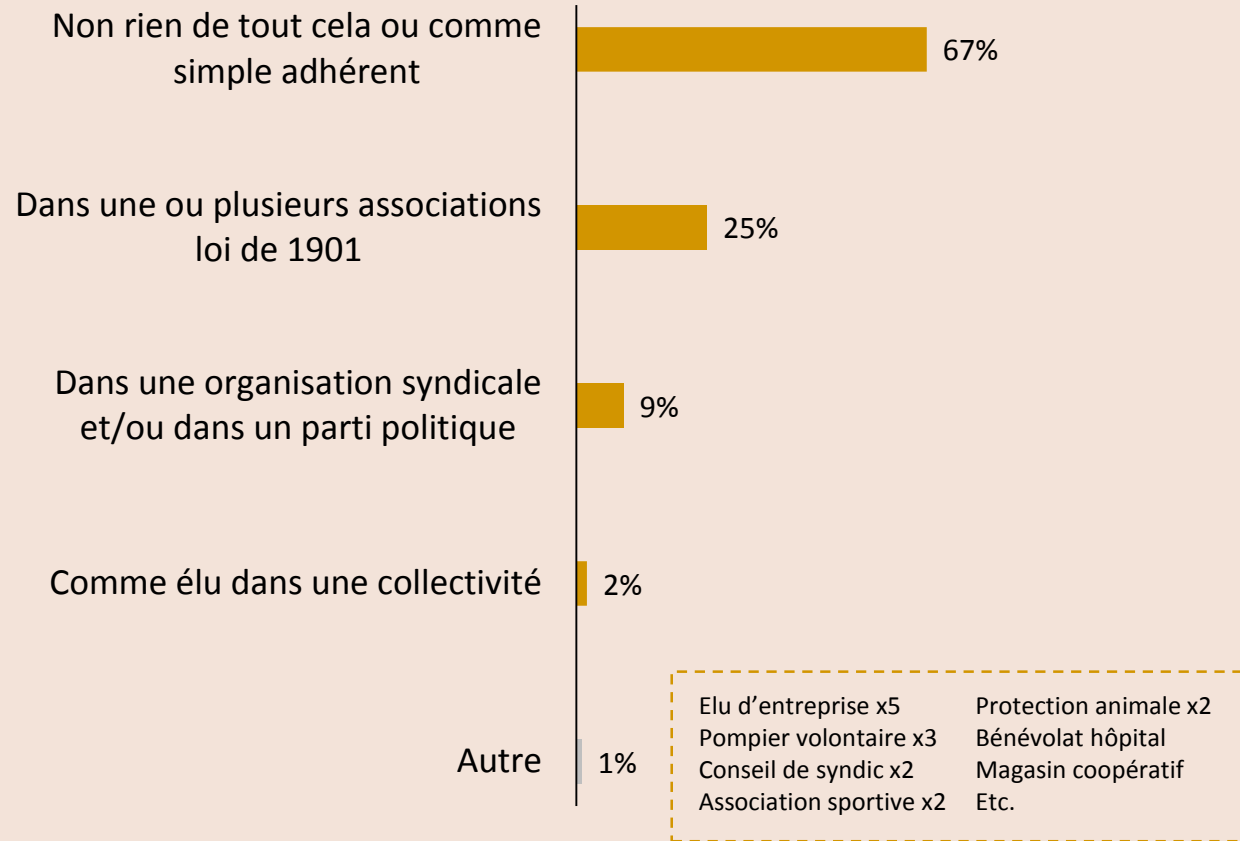
24% Industrie
17% Services
8% Transport
4% Distribution

7% Construction
6% Banque/Assu/Finances
11% Commerce
23% Autre

Profil des répondants [3/3]



Engagement
(%)



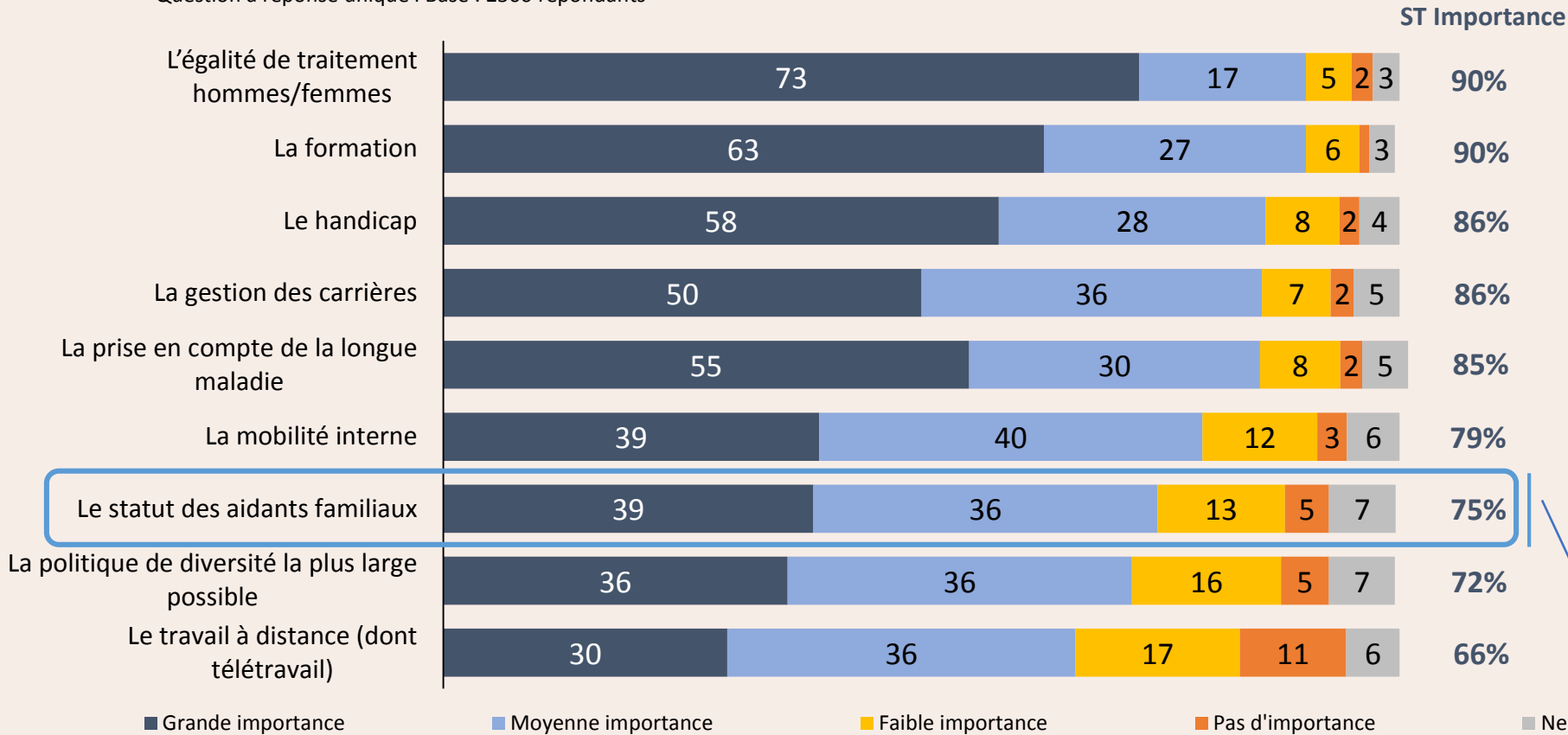
0 2

Baromètre

Le statut de salariés aidants : une thématique qui importe pour les ¾ des répondants mais qui n'est pas prioritaire

■ Dans le cadre d'une politique RH, quelle importance accordez-vous à titre personnel à chacun des domaines suivants ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



« Le statut des aidants familiaux », une thématique qui importe moins que d'autres thématiques collectives (égalité, handicap, maladie longue) plus « matures » dans le débat sociétal

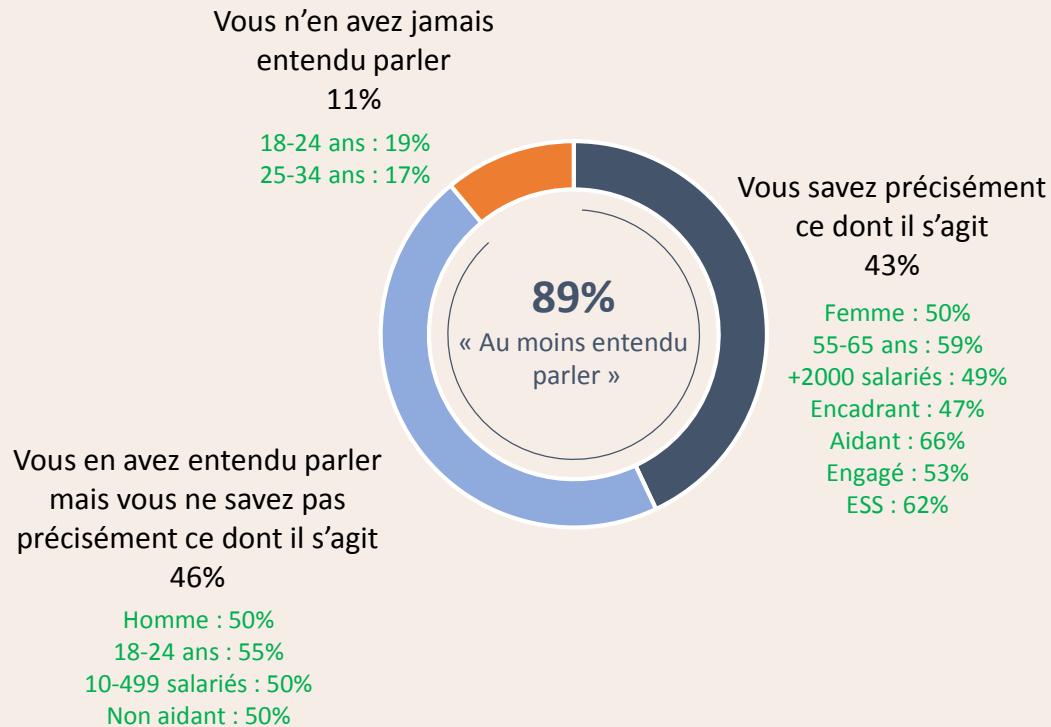
3 profils particulièrement sensibilisés à l'importance de cette thématique se dégagent : les femmes, les 55-65 ans et les premiers concernés, les aidants

Femme : 80% Homme : 70% 55-65 ans : 81%
-10 salariés : 71% Aidant : 82% Secteur public : 79%

Un thème majoritairement appréhendé par les répondants mais pas un sujet de discussion au quotidien

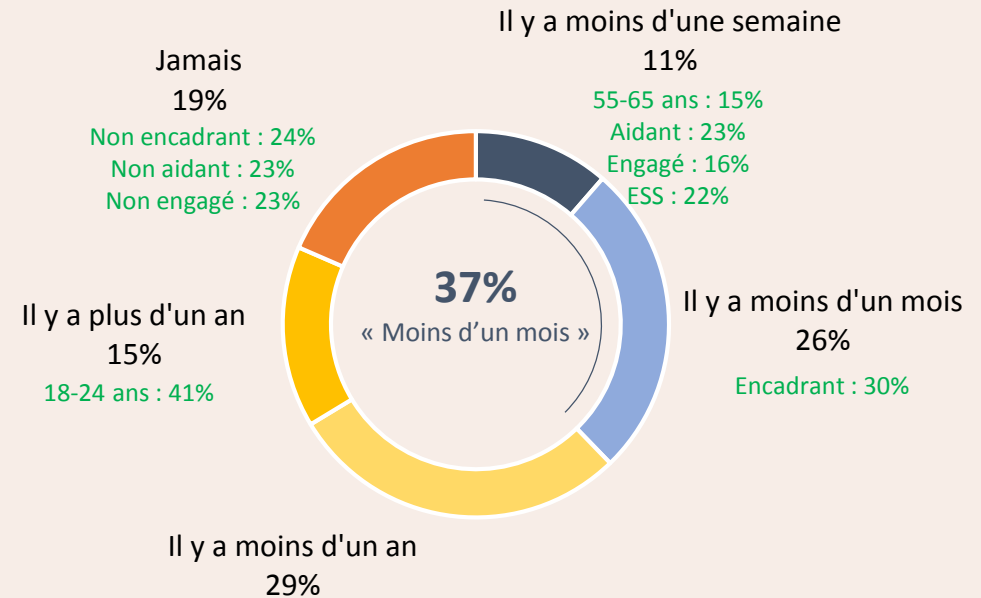
- **Nous allons parler des « aidants familiaux ». Vous personnellement diriez-vous que...**

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



- **Quand avez-vous évoqué oralement le sujet des « aidants familiaux » pour la dernière fois ?**

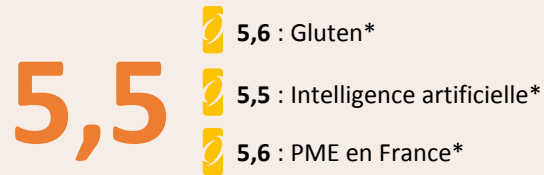
Question à réponse unique | Base : 2220 répondants ayant au moins entendu parler des « aidants familiaux »



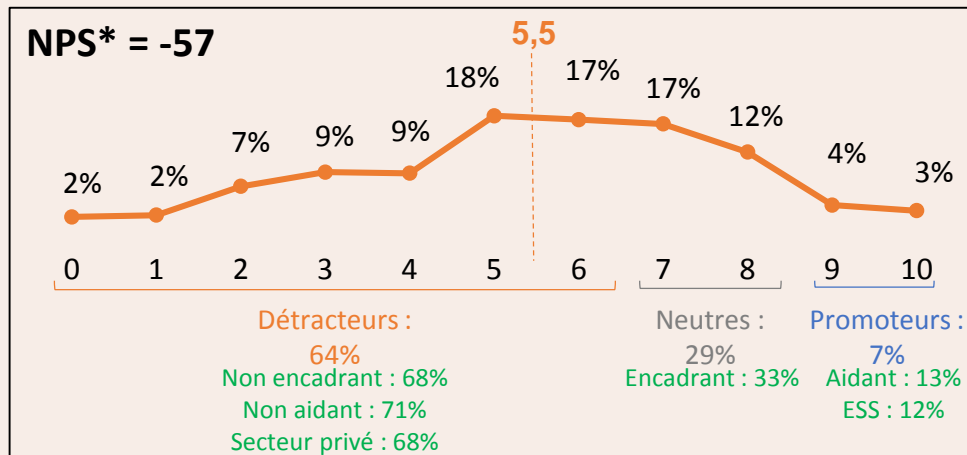
Un déficit d'information ressenti mais un sujet dont les répondants ont une bonne opinion

Sur une échelle de 0 à 10, comment évalueriez-vous votre niveau d'information sur le sujet des « aidants familiaux » ?

Question à réponse unique | Base : 2220 répondants ayant au moins entendu parler des « aidants familiaux »

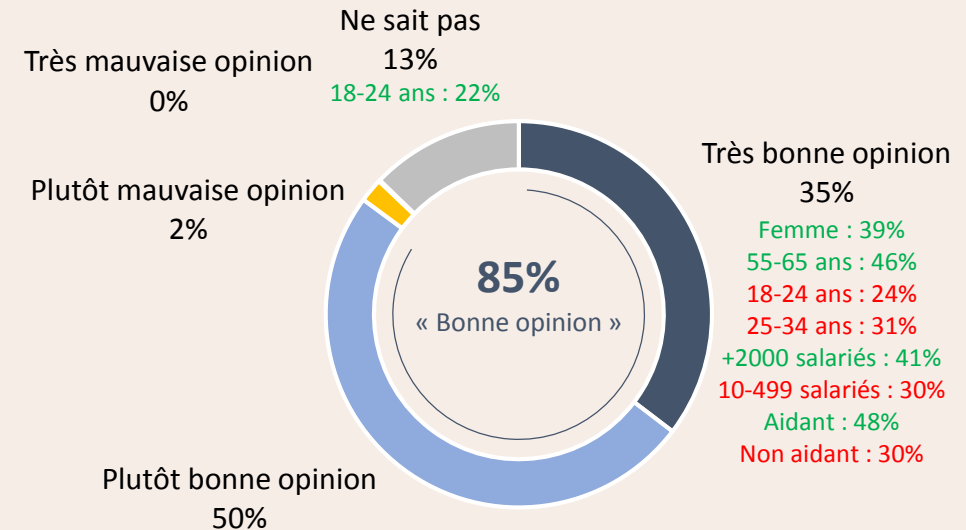


c'est la note que donne les répondants quant à leur niveau d'information sur le sujet des « aidants familiaux »



Quelle opinion avez-vous des « aidants familiaux » ?

Question à réponse unique | Base : 2220 répondants ayant au moins entendu parler des « aidants familiaux »



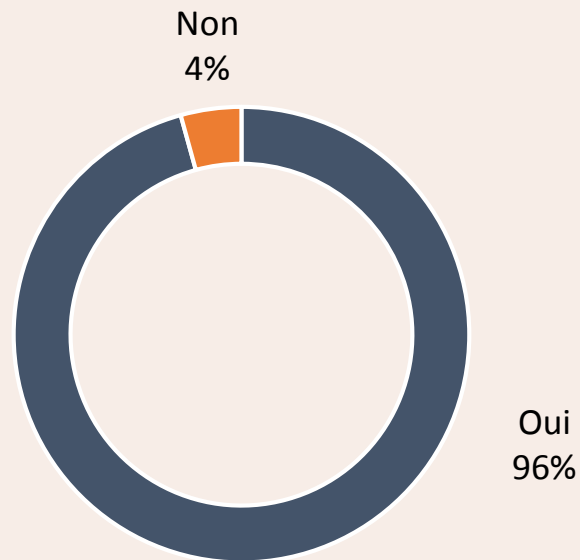
Analyse du NPS / -57

- Très peu de personnes se sentent très bien informées sur le sujet (7%) → ne permet donc pas la construction d'un NPS positif
- Presque 1 tiers de « neutre » qu'il faut accompagner dans leur compréhension de la problématique pour mieux l'adresser au sein de chaque entreprise
- Les encadrants sont sur-représentés dans la population « neutre » car sans doute plus sensibles et confrontés au sujet que les autres (ils doivent par exemple gérer des cas de collaborateurs en situation d'aidant)
- Les plus jeunes actifs semblent moins concernés et informés par le sujet, ils sont plus d'1 sur 5 à ne pas avoir d'opinion sur les aidants

Une définition des « aidants familiaux » conforme à la perception des collaborateurs qui en ont déjà entendu parler

- Cette définition correspond-elle à celle que vous en aviez ?

Question à réponse unique | Base : 2220 répondants ayant au moins entendu parler des « aidants familiaux »



Définition des « aidants familiaux » : *C'est une personne qui vient en aide pour les activités quotidiennes, à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage familial (descendant, ascendant ou conjoint atteints de maladies chroniques, souffrant de handicap ou toute autre situation de dépendance), que cette personne vive chez vous, à son domicile, dans une institution.*

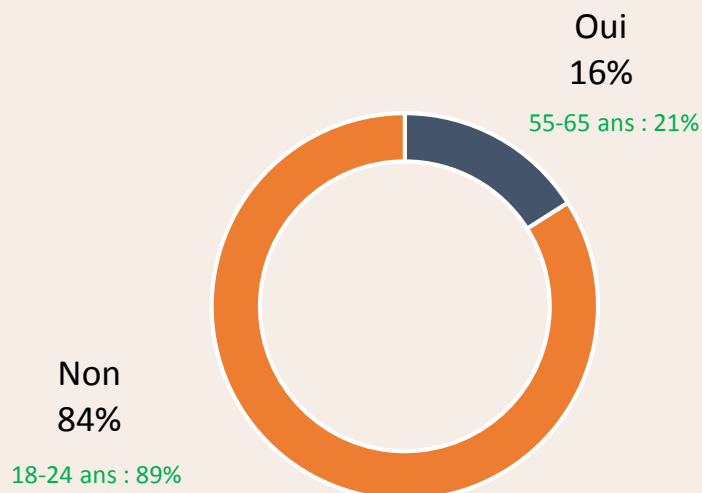
Près d'1/3 des salariés actifs ont été ou sont en situation d'aidant familial



Définition des « aidants familiaux » : C'est une personne qui vient en aide pour les activités quotidiennes, à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage familial (descendant, ascendant ou conjoint atteints de maladies chroniques, souffrant de handicap ou toute autre situation de dépendance), que cette personne vive chez vous, à son domicile, dans une institution.

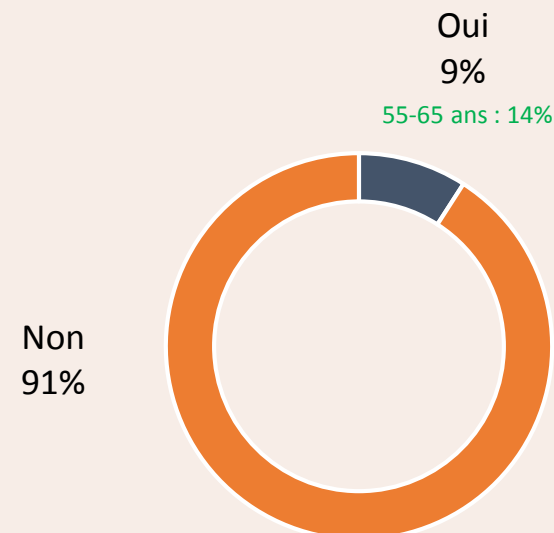
- **Avez-vous déjà été en situation d'aidant familial mais ne l'êtes plus actuellement ?**

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



- **Etes-vous actuellement en situation d'aidant familial ?**

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants

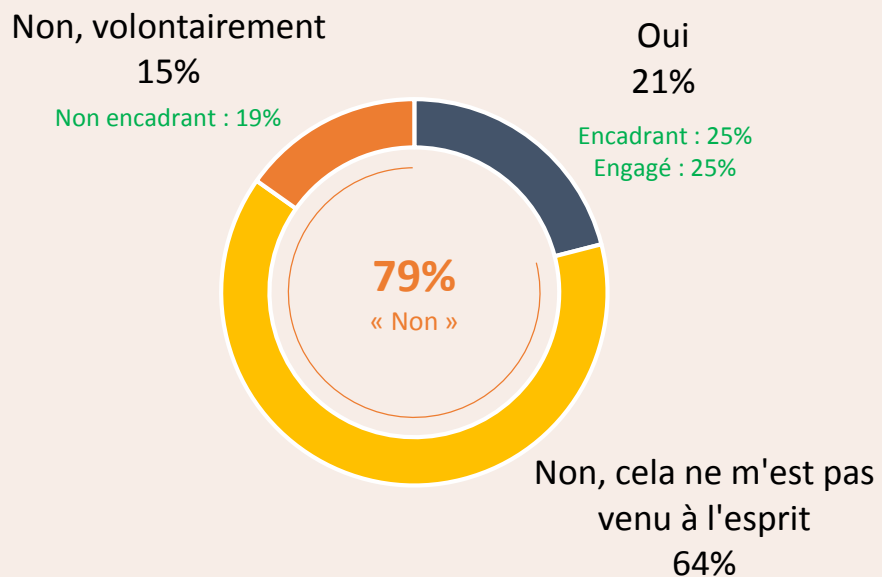


25% des répondants ont été ou sont encore actuellement en situation de salarié aidant. Si on extrapole à partir des 9% qui se déclarent actuellement en situation d'aidants on peut estimer à 2,5 millions le nombre d'aidants exerçant une activité professionnelle en tant que salarié.

Un faible pourcentage de répondants ayant informé leur employeur

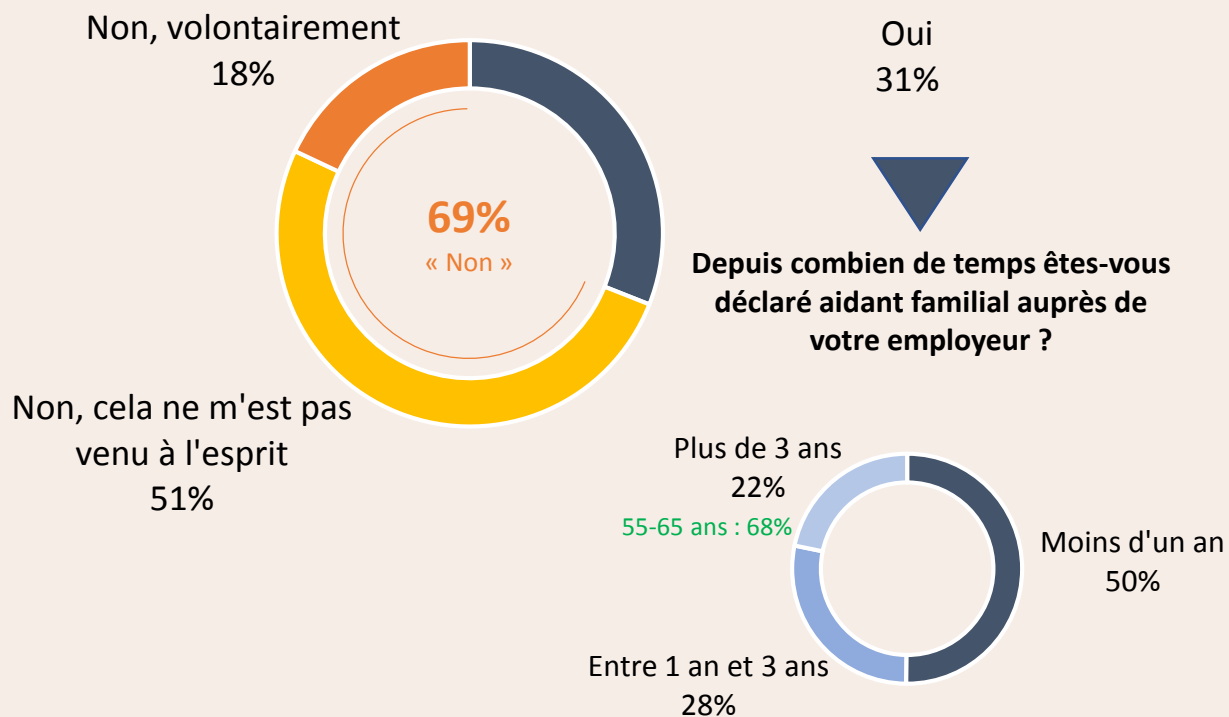
■ En aviez-vous informé votre employeur ?

Question à réponse unique | Base : 543 répondants ayant déjà été en situation d'aidant familial mais plus actuellement



■ En avez-vous informé votre employeur ?

Question à réponse unique | Base : 224 répondants étant actuellement en situation d'aidant familial



Une tendance récente des aidants à plus se déclarer auprès de leur employeur

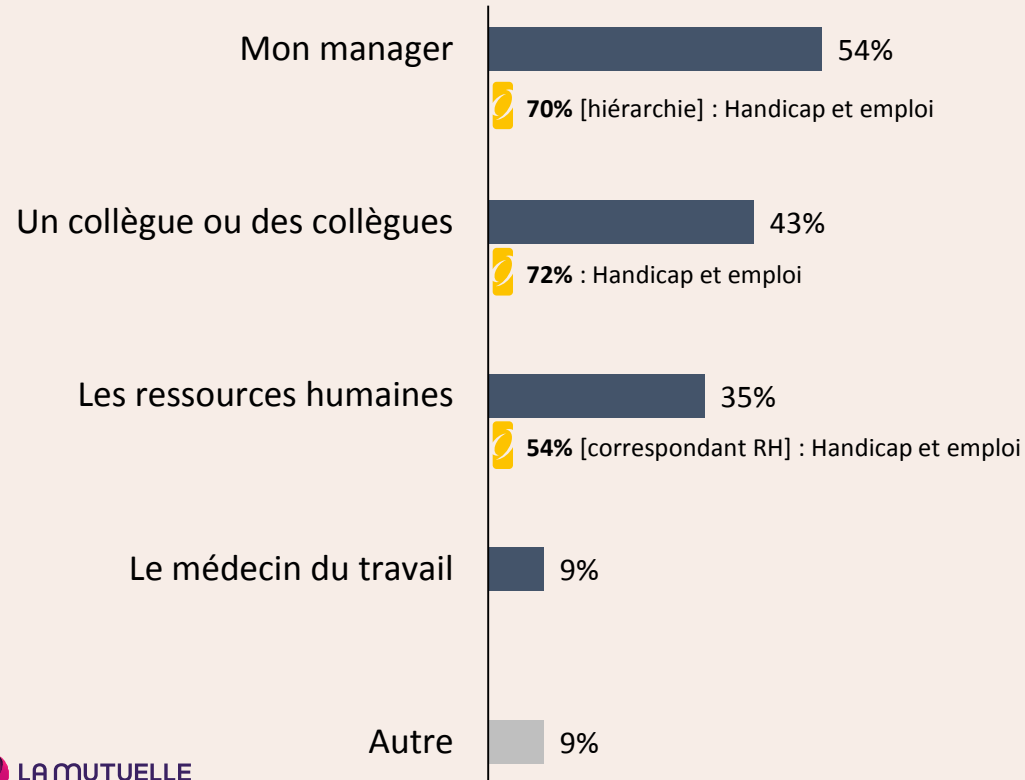
- Les salariés aidants d'aujourd'hui se déclarent en moyenne davantage auprès de leur employeur que les salariés aidants qui les ont précédés (31% vs 21%)
- On note par ailleurs que la moitié de ceux qui sont déclarés aujourd'hui auprès de leur employeur l'ont fait il y a moins d'un an. On peut y voir un effet des discussions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 au Parlement (qui prévoit l'indemnisation du congé du proche aidant) et *in fine* de la communication autour du lancement de la Stratégie de mobilisation et de soutien 2020/2022 – Agir pour les aidants du Gouvernement, tout comme les initiatives relativement récentes des entreprises qui ont scellées des accords spécifiques sur le sujet
- Si on compare ce chiffre de la déclaration auprès de l'employeur de 31% avec celui de la déclaration de l'étude Inspirience Occurrence auprès des personnes en situation de handicap dans le monde du travail, on constate toutefois qu'il est fortement en retrait puisqu'ils sont 70% à se déclarer aujourd'hui auprès de leur employeur
- Lien vers l'étude : https://inspirience.fr/wp-content/uploads/2020/01/CP_Occurrence_Inspirience_Handicap-et-emploi_VDEF.pdf

Le manager : premier référent des salariés-aidants dans l'entreprise

■ Qui aviez-vous informé au sein de l'entreprise ?

Question à réponse multiple | Base : 113 répondants ayant déjà été en situation d'aidant familial mais plus actuellement et ayant informé leur employeur

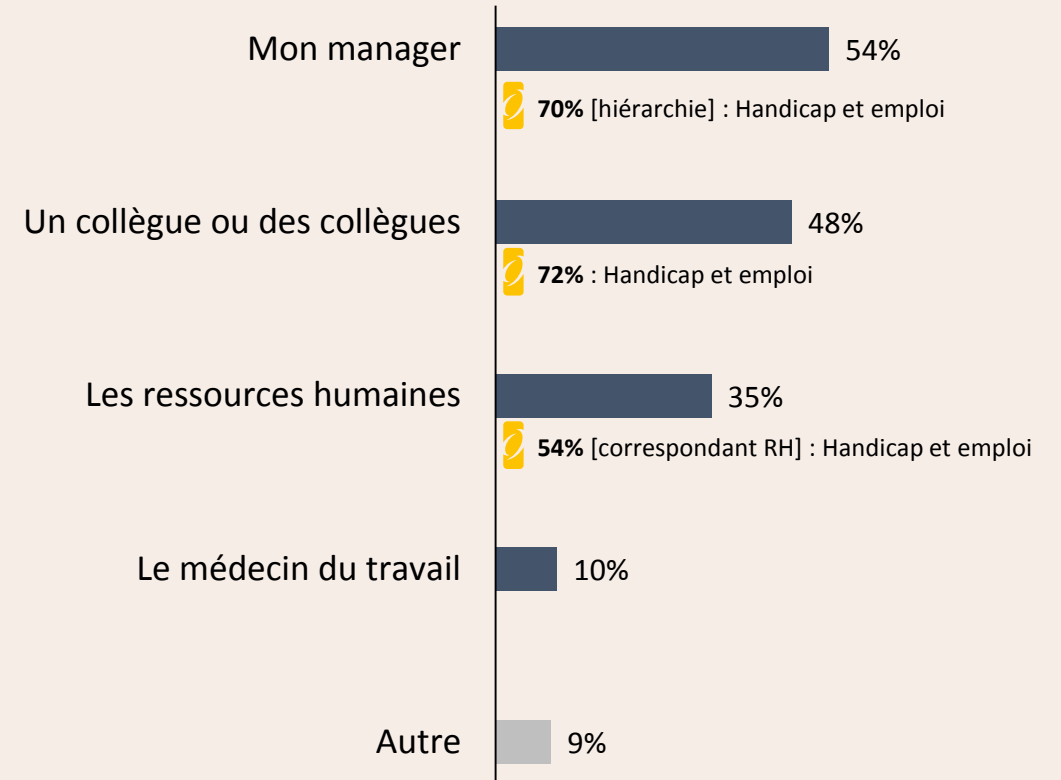
1,5 réponses en moyenne



■ Qui avez-vous informé au sein de l'entreprise ?

Question à réponse multiple | Base : 69 répondants étant actuellement en situation d'aidant familial et ayant informé leur employeur

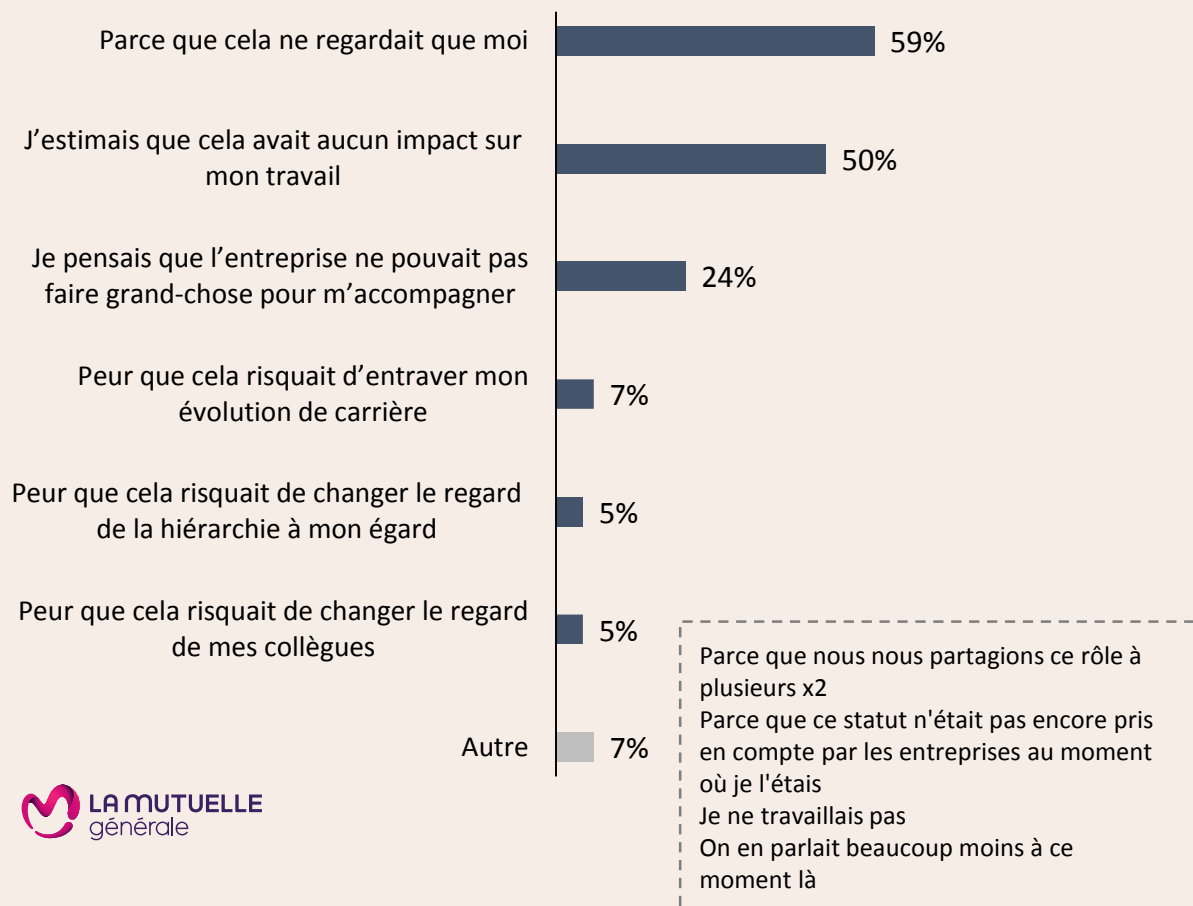
1,6 réponses en moyenne



Une réserve par pudeur plus que par peur, mais pour ¼ des répondants c'est le manque de communication de l'entreprise qui est un frein

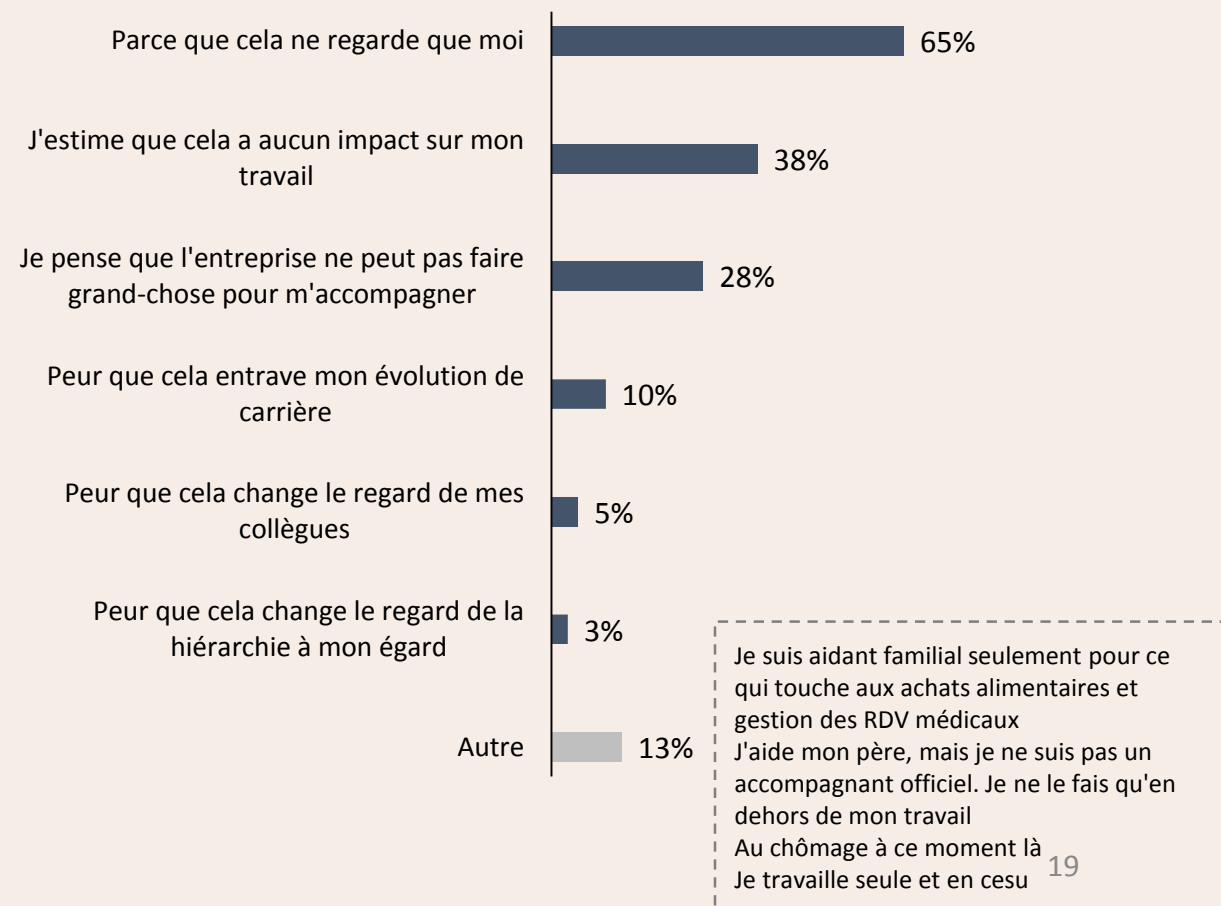
■ Pourquoi n'avez-vous pas informé votre employeur de votre situation d'aidant familial ?

Question à réponse multiple | Base : 82 répondants ayant déjà été en situation d'aidant familial mais plus actuellement et n'ayant pas volontairement informé leur employeur



■ Pourquoi n'avez-vous pas informé votre employeur de votre situation d'aidant familial ?

Question à réponse multiple | Base : 40 répondants étant actuellement en situation d'aidant familial et n'ayant pas volontairement informé leur employeur | **Attention base statistiquement non extrapolable**



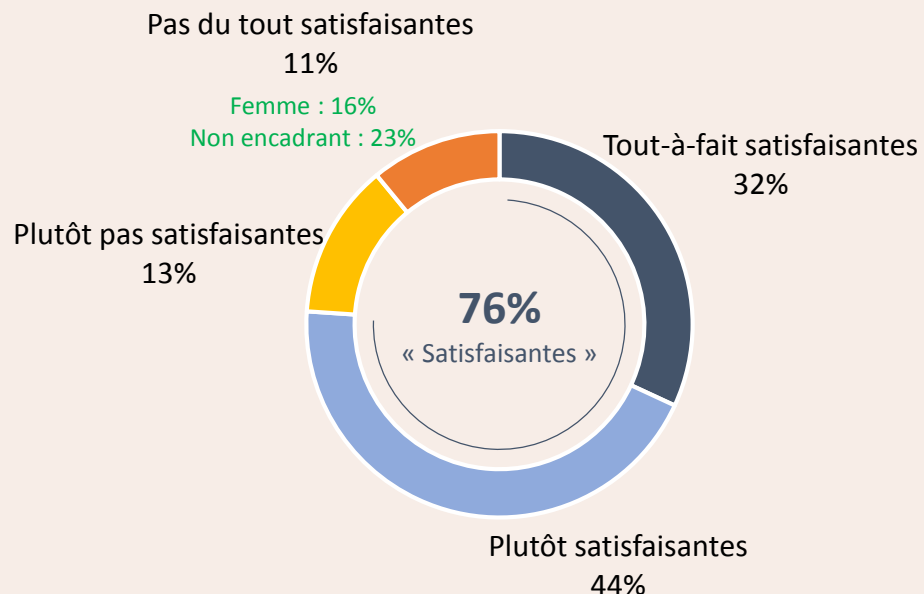
Le manager : premier référent des salariés-aidants dans l'entreprise

- La « hiérarchie de confiance » pour se déclarer est la même entre ceux qui se sont déclarés hier et ceux qui se déclarent aujourd'hui
- Cette confiance est ciblée sur le manager pour plus de la moitié des répondants, les collègues inspirent ensuite plus confiance que la ligne RH qui est sollicitée par 1 tiers des répondants
- Pour ceux qui ne se déclarent pas, les 2 principales raisons évoquées sont le fait que :
 1. Les aidants estiment que cela ne regarde qu'eux
 2. Leur situation n'a pas d'impact sur leur travailCe sont les mêmes raisons qui poussent certains actifs en situation de handicap à ne pas se déclarer auprès de leur employeur

Une petite progression de la satisfaction des conditions de prise en compte

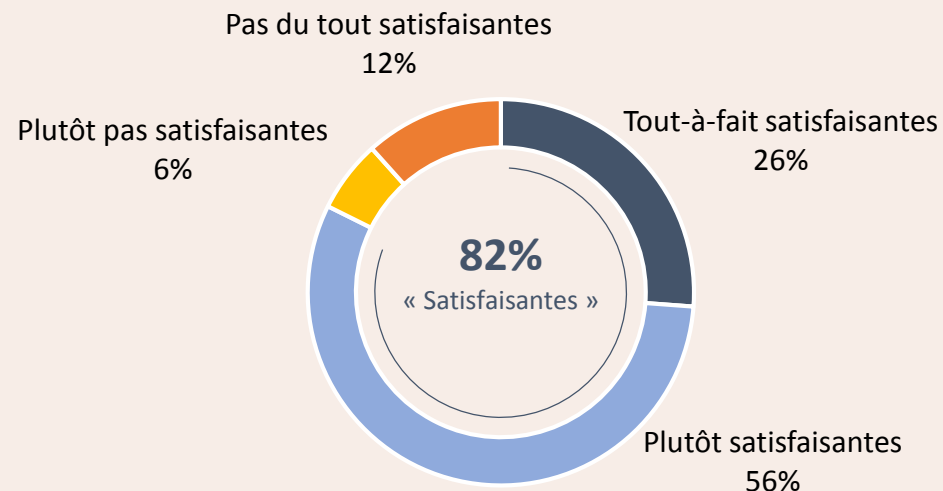
Les conditions de prise en compte de votre situation d'aidant par votre entreprise vous ont-elles semblées ?

Question à réponse unique | Base : 113 répondants ayant déjà été en situation d'aidant familial mais plus actuellement et ayant informé leur employeur



Les conditions de prise en compte de votre situation d'aidant par votre entreprise vous semblent-elles ?

Question à réponse unique | Base : 69 répondants étant actuellement en situation d'aidant familial et ayant informé leur employeur



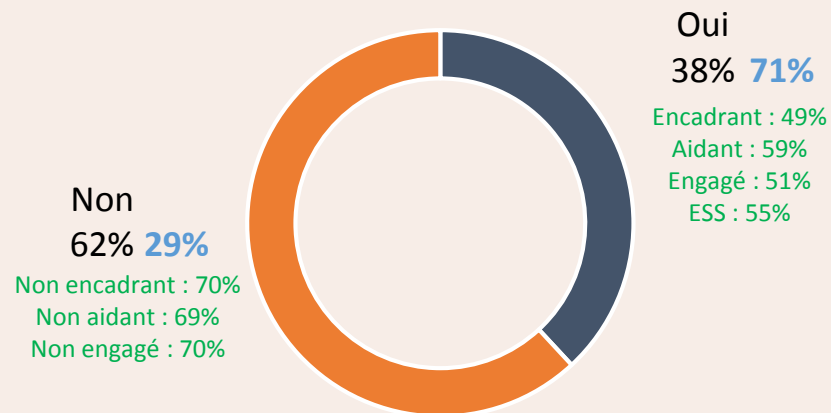
- Une satisfaction relativement haute qui est à replacer dans un contexte où les salariés aidants ne sont pas encore « institutionnellement en droit » d'avoir de fortes attentes
- Toutefois, une progression relative puisque les « tout à fait satisfaits » baissent de 6%, sans doute à cause d'une certaine exigence qui s'est renforcée avec la visibilité sociétale du sujet

Un fort décalage entre les situations d'aidants familiaux connues dans la sphère privée par rapport à la sphère professionnelle : un résultat en accord avec le faible information ressentie au sein de l'entreprise

- Un sujet moins abordé au travail que dans la vie personnelle. Une discrétion avérée de la part des salariés aidants sur leur situation dans l'entreprise confirmée par le peu de personnes avec lesquelles ils partagent cette question

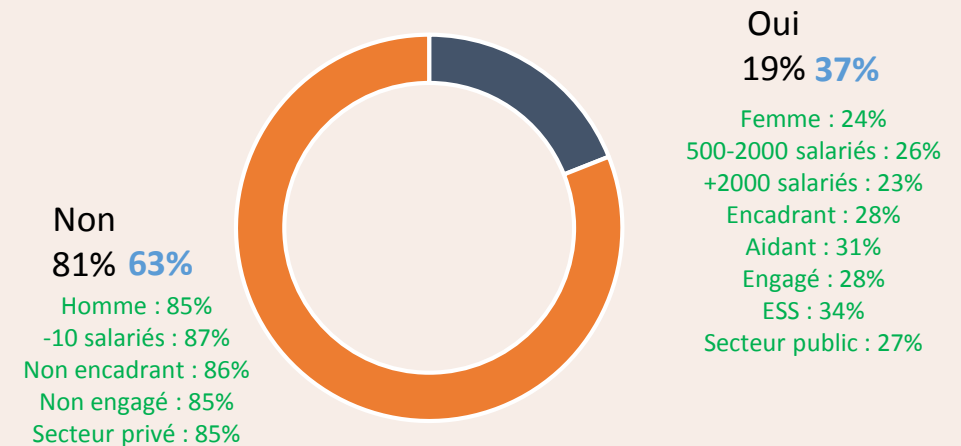
■ Connaissez-vous une situation d'aidant familial dans votre vie privée ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



■ Connaissez-vous une situation d'aidant familial dans votre vie professionnelle ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



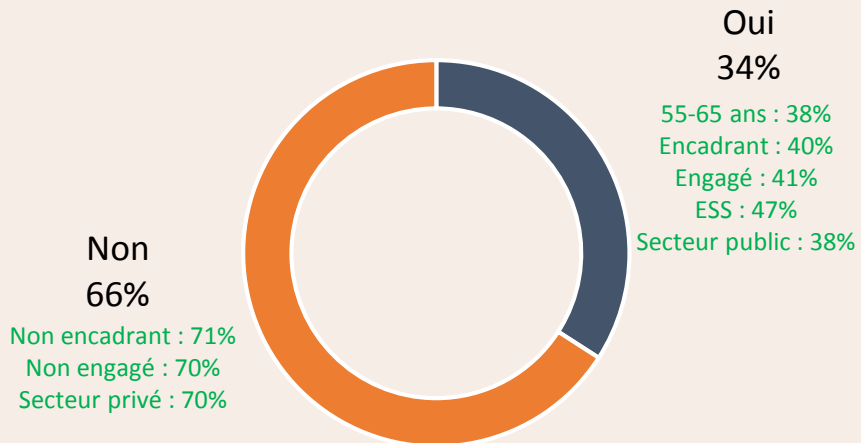
1 325 répondants (soit 53% du total de l'échantillon) **sont exposés à une situation d'aidant familial :**

- Ont été aidant familial
- (ou) Sont aidant familial
- (ou) Connaissent une situation d'aidant familial dans leur vie privée
- (ou) Connaissent une situation d'aidant familial dans leur vie professionnelle

Une méconnaissance des avantages dont disposent les salariés aidants mais une très large acceptation

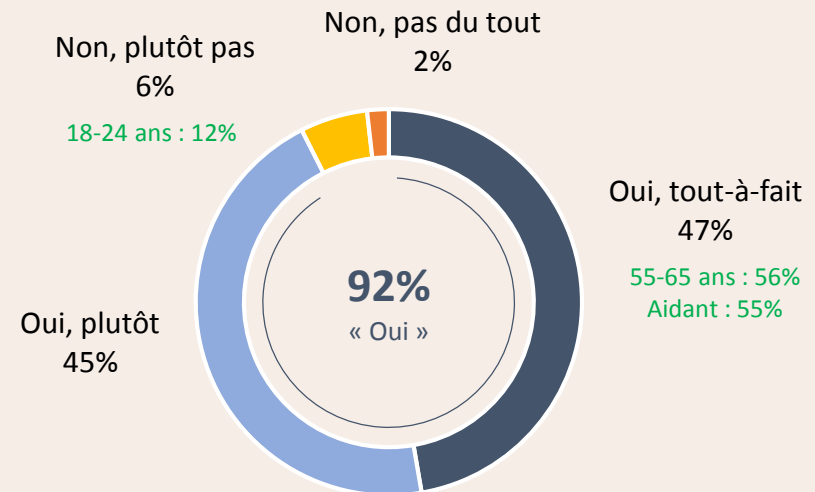
- Savez-vous que des dispositions légales donnent droit à certains avantages (retraite, formation...) aux aidants familiaux ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



- Trouvez-vous équitable que des dispositions légales donnent droit à certains avantages (retraite, formation...) aux aidants familiaux ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants

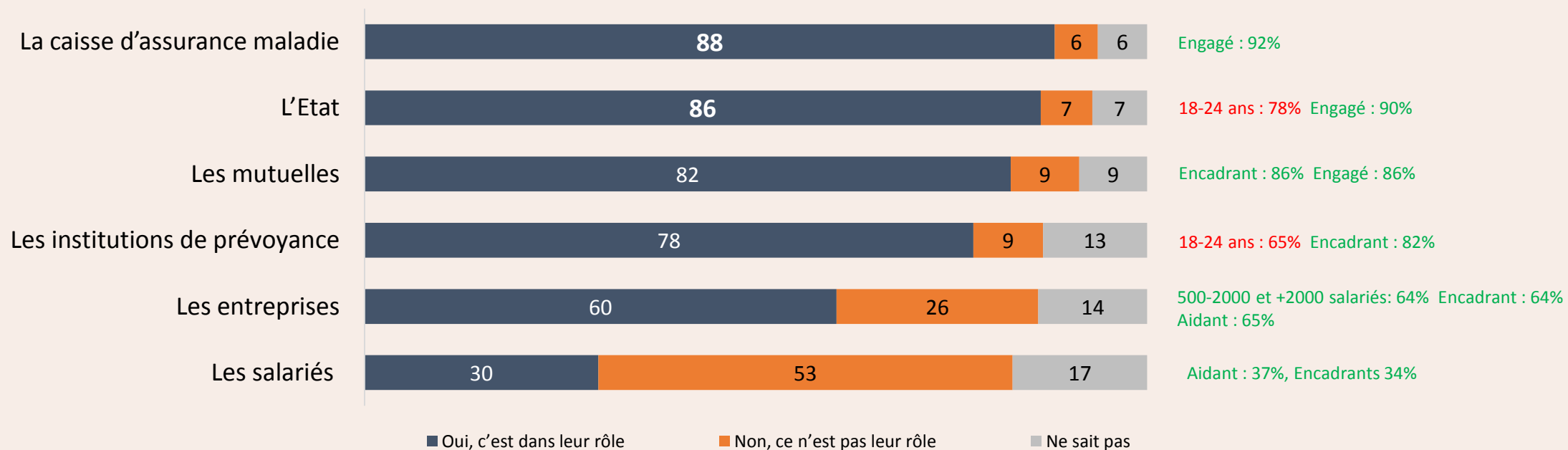


- Seuls 1 tiers des répondants savent que des dispositions légales existent pour accompagner les aidants. Naturellement, les profils les plus exposés sont aussi les mieux informés sur le sujet bien que le niveau de connaissance ne dépasse pas les 50% même chez les plus informés
- A noter, les plus jeunes sont plus nombreux à trouver inéquitable ces dispositions favorisant les aidants. Un effort de pédagogie à faire auprès d'une population qui se sent par nature moins confrontée au sujet

Les salariés eux-mêmes ne se perçoivent pas majoritairement comme des protagonistes pour améliorer la situation des salariés-aidants

- Parmi la liste des acteurs ci-dessous, diriez-vous qu'il est de leur rôle de s'engager pour améliorer la situation des aidants familiaux qui exercent une activité professionnelle :

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



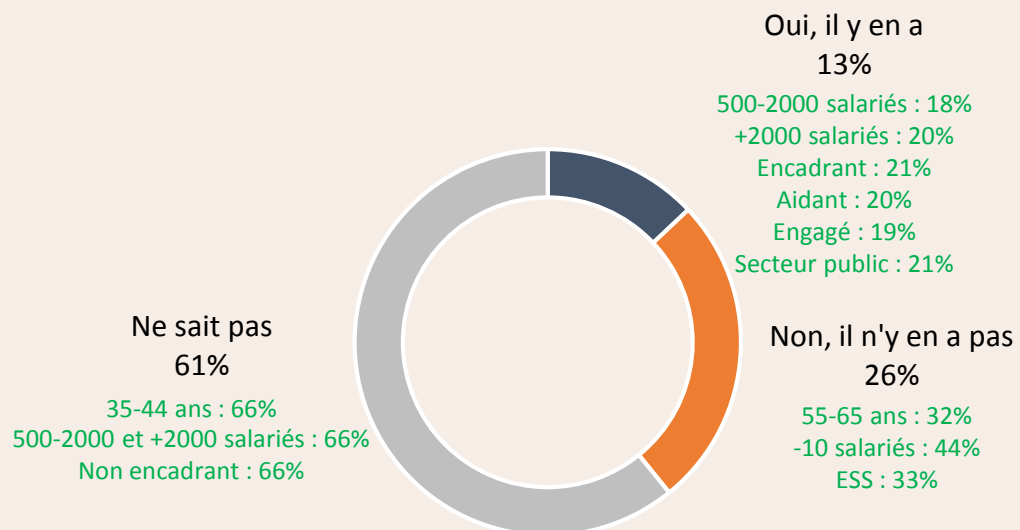
Les salariés eux-mêmes ne se perçoivent pas majoritairement comme des protagonistes pour améliorer la situation des salariés-aidants

- Assez naturellement, les pouvoirs publics et les instruments d'assurance collectives sont désignés comme les premiers acteurs pour créer les conditions d'accompagnement des salariés aidants
- Les entreprises le sont également majoritairement mais dans une moindre mesure
- Quant aux salariés eux-mêmes, ils ne se considèrent que minoritairement (30%) comme des acteurs devant s'engager pour améliorer la situation des salariés aidants
- Ceux qui travaillent dans des entreprises de +500 collaborateurs sont aussi plus nombreux que la moyenne à attendre de l'entreprise qu'elle s'engage dans l'amélioration de la condition des salariés aidants

Alors qu'il existe une attente latente, très peu d'entreprises sont en mouvement sur le sujet ou en mal de communication

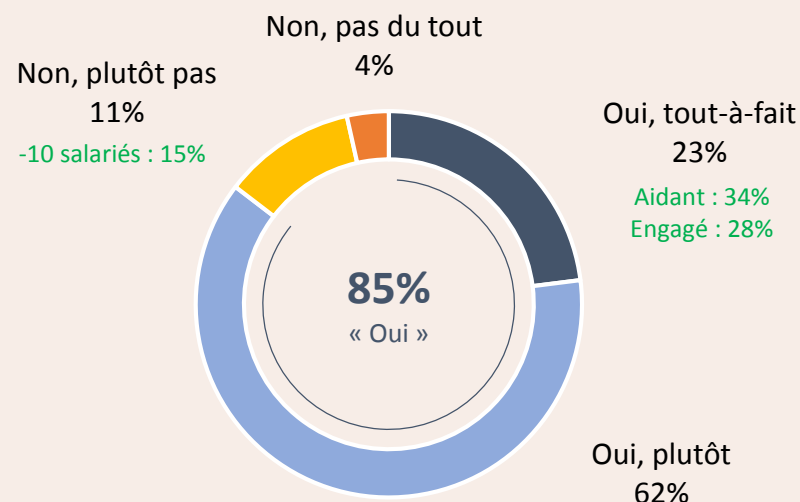
- Dans votre entreprise, savez-vous si des dispositions spécifiques existent concernant l'accompagnement des aidants familiaux ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



- Pour votre part, aimeriez-vous que votre entreprise soit plus active pour accompagner les aidants familiaux ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants

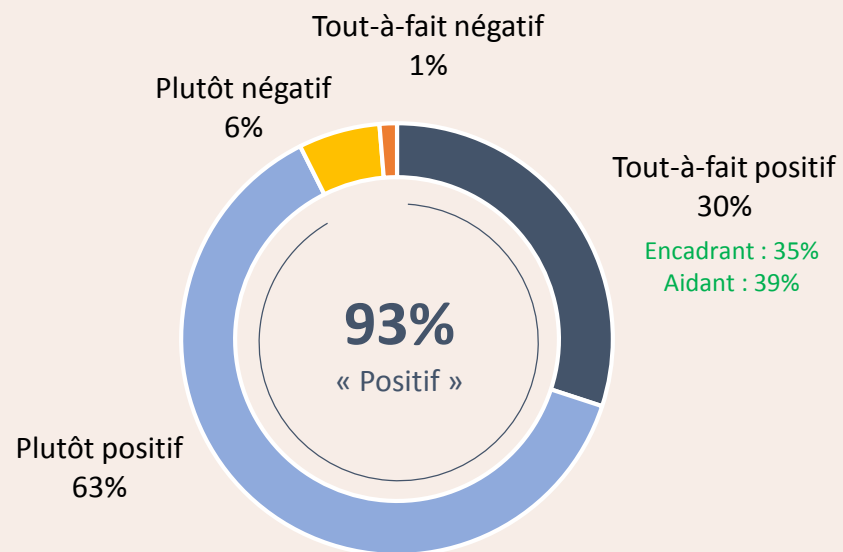


- Les salariés des grandes entreprises sont plus nombreux à connaître les dispositions mises en œuvre dans leur organisation (20% contre 13% en moyenne) sans doute car elle y sont effectives
- A contrario, les collaborateurs des plus petites entreprises (moins de 10 personnes) disent connaître pour 44% l'absence d'action en la matière dans leur entreprise.

Avancer sur le sujet semble bénéficier au bien-être global des répondants

- Si votre entreprise mettait en place un système permettant à ses salariés de faire preuve de solidarité envers vos collègues aidants familiaux, dans quel état d'esprit seriez-vous ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants

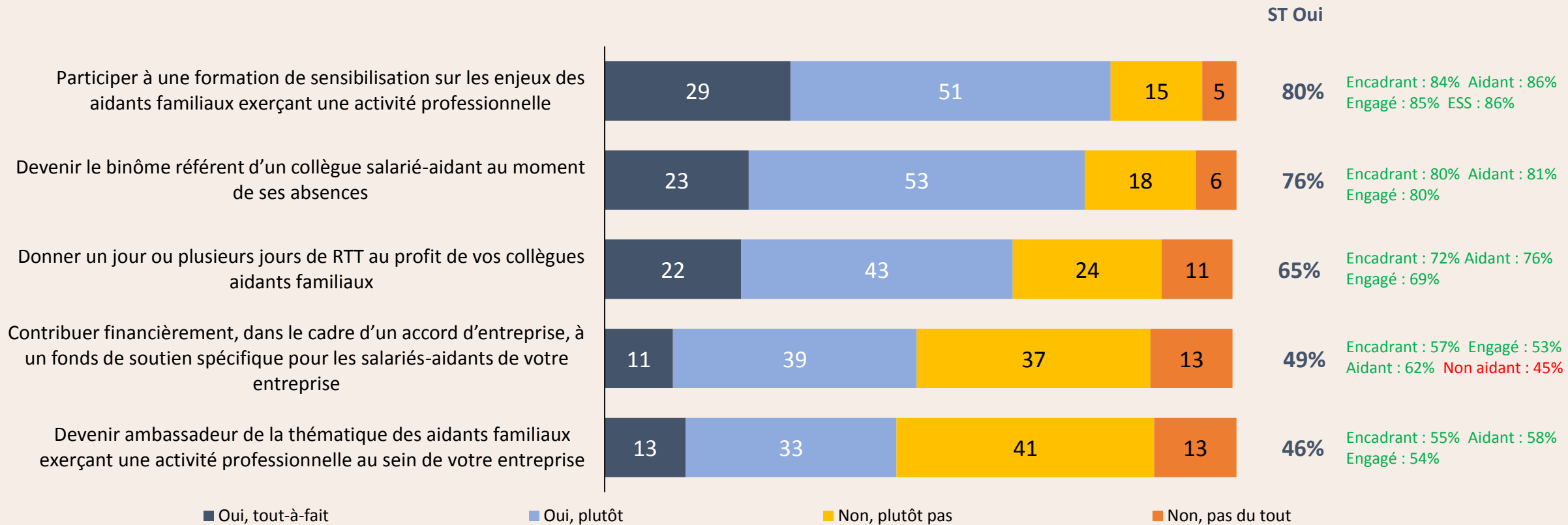


- La mise en place d'un système favorisant la solidarité envers les salariés aidants bénéficierait d'un socle non négligeable de 30% de promoteurs, parmi lesquels les encadrants sont sur-représentés (+5%)

Dans la pratique, les mesures qui demanderaient le plus d'implication personnelle recueillent le moins d'adhésion

- Si un tel dispositif se mettait en place, seriez-vous prêt à accepter les propositions suivantes :

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



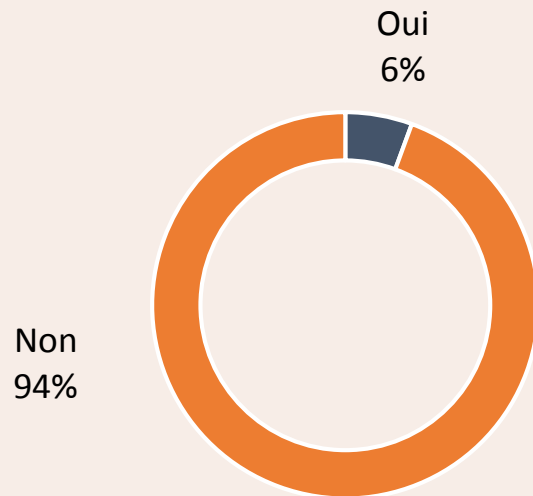
Dans la pratique, les mesures qui demanderaient le plus d'implication personnelle recueillent le moins d'adhésion

- 3 propositions recueillent plus de 2 tiers d'approbations : la formation, la gestion des absences en binôme et le don de RTT
- La contribution financière et le statut d'ambassadeur sont moins plébiscités
- A noter que les encadrants sont plus sensibles à l'ensemble des propositions testées (en moyenne 5 à 10% de plus)

Peu de propositions spontanées, mais pour celles qui sont formulées, elles pointent majoritairement une aide concrète (temps et argent)

- **Avez-vous une autre suggestion pour améliorer la situation ou l'accompagnement des aidants familiaux qui exercent une activité professionnelle ?**

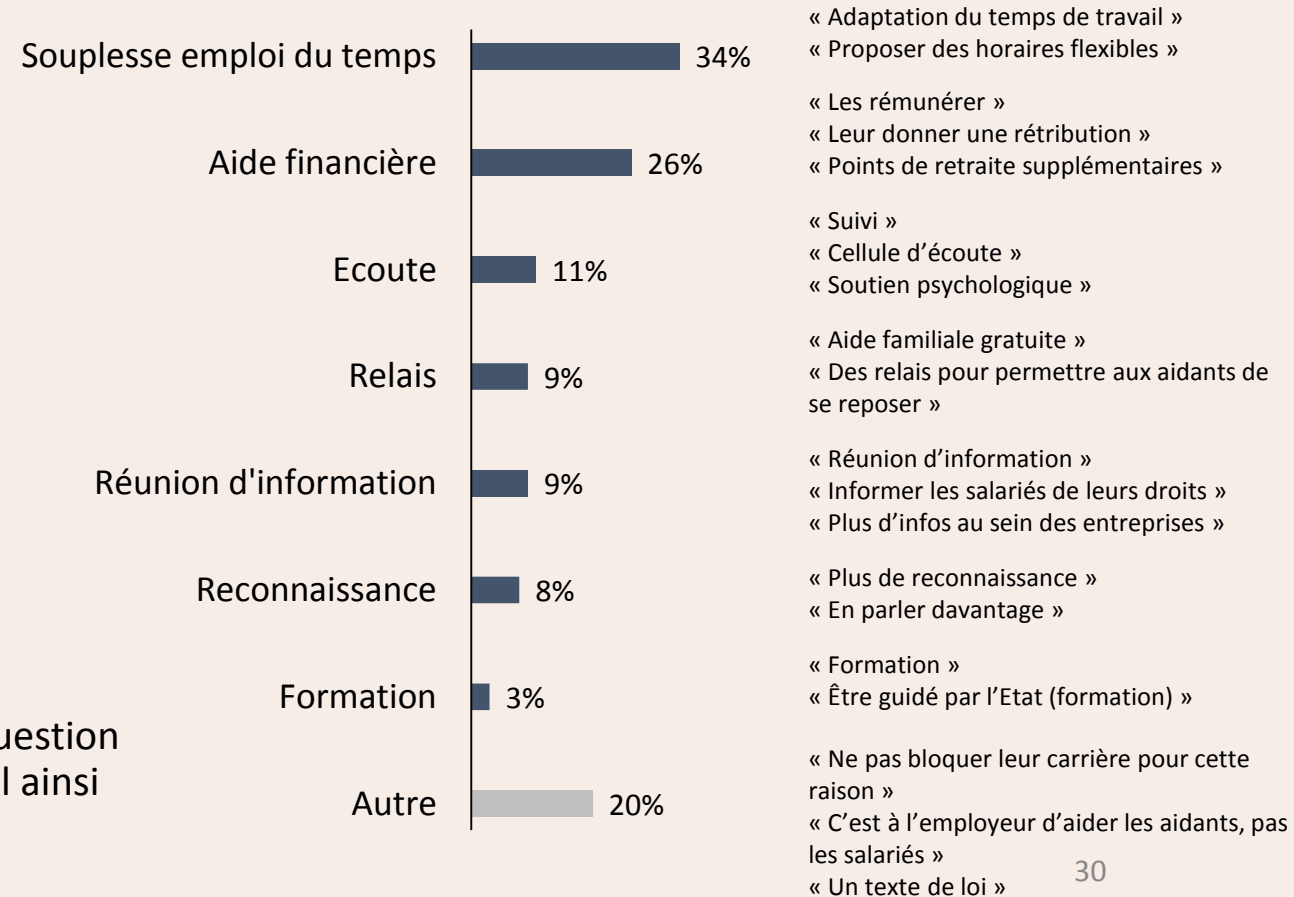
Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



- 2 thématiques ressortent spontanément de la question ouverte : la souplesse pour les horaires de travail ainsi que l'écoute et le soutien des salariés aidants

- **Si oui, précisez :**

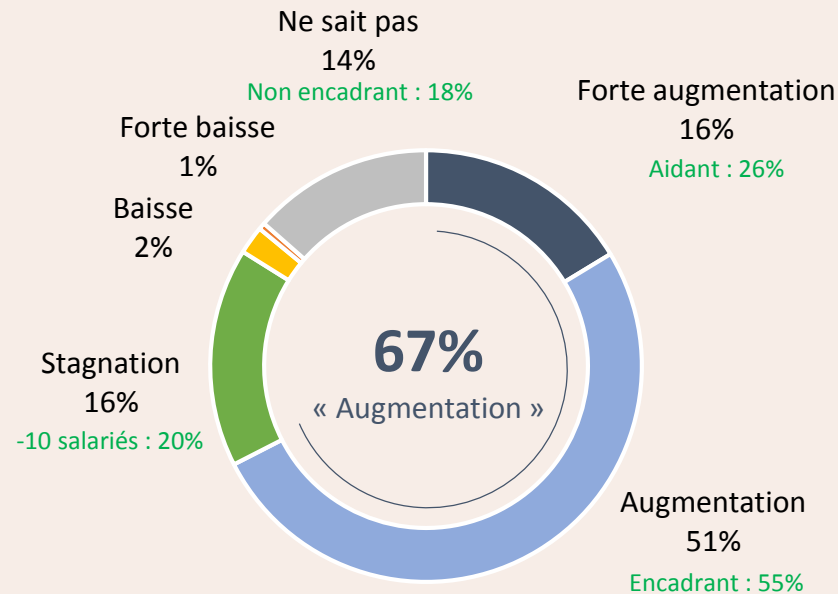
Question ouverte > Question à réponse multiple | Base : 140 répondants ayant une suggestion d'amélioration



Une prévision majoritaire de la montée en puissance du sujet des aidants familiaux actifs dans les prochaines années

- Selon vous comment va évoluer dans les 5 ans à venir le nombre des aidants familiaux exerçant une activité professionnelle ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants



Des attentes sur le sujet mais un faible contingent de promoteurs

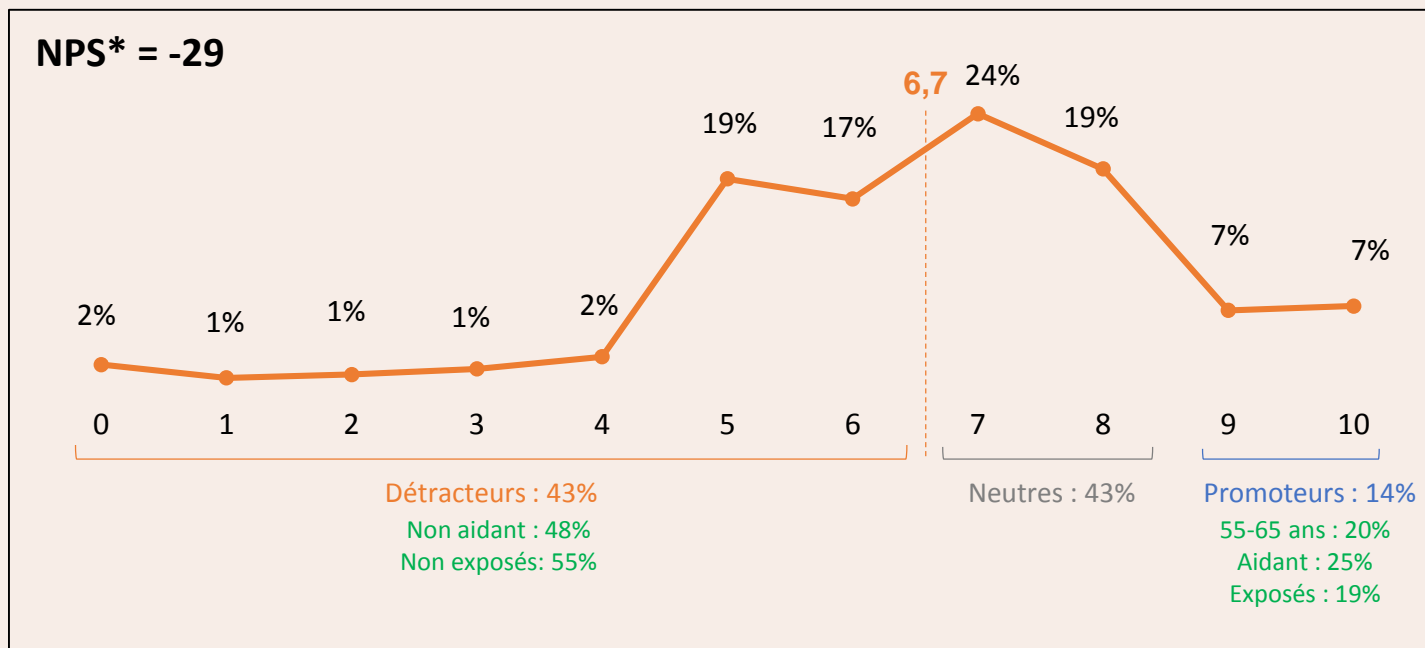
- Pour conclure, quel est votre niveau d'attente pour améliorer la situation et l'accompagnement des aidants familiaux qui exercent une activité professionnelle ?

Question à réponse unique | Base : 2500 répondants

6,7

c'est la note que donne l'ensemble des
répondants concernant

**leur niveau d'attente pour
améliorer la situation et
l'accompagnement des
aidants familiaux**



03

L'indice de solidarité

Définition et méthode de calcul de l'indice de solidarité (1/2)

- L'indice de solidarité est la compilation de 16 indicateurs qui mesurent la connaissance et l'intérêt des Français actifs pour la cause des salariés-aidants.
- Ils portent notamment sur 3 piliers que sont : la notoriété du sujet, sa compréhension et l'engagement (importance et l'envie d'agir) pour la cause
- A noter que nous avons attribué un coefficient de pondération pour certaines questions. Certaines questions jugées plus impactantes se sont donc vues attribuées un coefficient pouvant aller jusqu'à 3 → *détails du mode de calcul en annexe*
- L'indice représente ainsi une vision de l'engagement des salariés (aidants ou non) pour la cause. Si la société et les entreprises se saisissent significativement du sujet et le démocratisent, l'indice augmentera mécaniquement lors de la prochaine vague du baromètre

Définition et méthode de calcul de l'indice de solidarité (2/2)

- Liste des questions utilisées pour construire l'indice :

1. Dans le cadre d'une politique RH, quelle importance accordez-vous à titre personnel au domaine : le statut des aidants familiaux ?
2. Nous allons parler des «aidants familiaux». Vous personnellement diriez-vous que...
3. Quand avez-vous évoqué oralement le sujet des « aidants familiaux » pour la dernière fois ?
4. Sur une échelle de 0 à 10 comment évalueriez-vous votre niveau d'information sur le sujet des "aidants familiaux" ?
5. Quelle opinion avez-vous des "aidants familiaux" ?
6. En avez-vous informé votre employeur ?
7. Qui avez-vous informé au sein de l'entreprise ?
8. Les conditions de prise en compte de votre situation d'aidant par votre entreprise vous semblent-elles ?
9. Connaissez-vous une situation d'aidant familial dans votre vie professionnelle ?
10. Savez-vous que des dispositions légales donnent droit à certains avantages (retraite, formation...) aux aidants familiaux ?
11. Trouvez-vous équitable que des dispositions légales donnent droit à certains avantages (retraite, formation...) aux aidants familiaux ?
12. Diriez-vous qu'il est de leur rôle de s'engager pour améliorer la situation des aidants familiaux qui exercent une activité professionnelle
13. Dans votre entreprise, savez-vous si des dispositions spécifiques existent concernant l'accompagnement des aidants familiaux ?
14. Pour votre part, aimeriez-vous que votre entreprise soit plus active pour accompagner les aidants familiaux ?
15. Si votre entreprise mettait en place un système permettant à ses salariés de faire preuve de solidarité envers vos collègues aidants familiaux, dans quel état d'esprit seriez-vous ?
16. Pour conclure, quel est votre niveau d'attente pour améliorer la situation et l'accompagnement des aidants familiaux qui exercent une activité professionnelle ?

Le résultat de l'indice : au final un premier score de l'indice de solidarité assez moyen

Indice de solidarité 2020

40/100

- Un résultat assez moyen pour cette première vague
- A noter que les résultats sur les questions ayant trait à la connaissance du sujet (notoriété, niveau d'information, partage/échange au sein de l'entreprise, législation) et les attentes de changement pour améliorer la situation des aidants en entreprise « tirent » finalement la note vers le bas
- Les questions portant davantage sur « l'état d'esprit » dans l'entreprise (souhait que son entreprise soit plus active sur le sujet, adhésion à la création d'un système solidaire envers les aidants au sein de l'entreprise, sentiment d'équité si l'entreprise mettait en place un système plus avantageux pour les aidants) ont des scores qui ont tendance à augmenter le niveau global de l'indice
- **Nombre de données de ce premier baromètre montrent ainsi que se saisir du sujet (ou y être sensibilisé) initie une dynamique vertueuse qui améliore de facto l'indice de solidarité... et donc la situation des salariés-aidants dans leur entreprise**

Le résultat de l'indice : Les grandes entreprises et les encadrants plus sensibles à la cause?

Indice de solidarité 2020

40/100

Indice de solidarité
des AIDANTS

46/100

Indice de solidarité
des Managers

44/100

Indice de solidarité des
entreprises de +2000 salariés

42/100

Indice de solidarité
des 18-24 ans

38/100

Indice de solidarité des
entreprises de -10 salariés

37/100

- Un indice qui varie cependant quelque peu selon le profil du répondant
- **Les profils qui ont un indice plus élevé que la moyenne sont :**
 - Les aidants eux-mêmes !
 - Les managers
 - Les entreprises de +2000 salariés
- **Certains profils de répondants ont un indice en deçà de l'indice moyen :**
 - Les 18-24 ans
 - Ceux qui font partie d'une entreprise de -10 salariés

04

En synthèse

En synthèse 1/2

- **Le sujet des salariés-aidants est d'ores et déjà une réalité pour chaque entreprise**

9 % des salariés en entreprises de toutes tailles, des secteurs public et privé, se déclarent aujourd'hui aidants. Si on ajoute ceux qui l'ont été par le passé, c'est 1 salarié sur 4 qui est ou a été salarié-aidant en France.

Pourtant ceux-ci ne sont que 31 % à déclarer leur situation, c'est-à-dire que 7 salariés sur 10 ont préféré gérer seul cette difficulté dans leur contexte professionnel.

- **Un fait sociétal assez connu qui bénéficie d'une empathie, mais une réalité professionnelle moins partagée**

89 % des salariés ont au moins entendu parler des aidants familiaux et 86% d'entre eux en ont une bonne opinion. 66 % en ont parlé au moins une fois dans l'année, mais ils ne sont que 19 % à connaître un cas dans leur milieu professionnel quand ils sont 38 % à en connaître un dans leur vie personnelle.

Le statut des salariés-aidants revêt une grande importance seulement pour 39 % des salariés (comme la mobilité interne...), un score place cette thématique loin derrière celle de l'égalité homme / femme (73%) ou la formation (63%). Une prudence sur le sujet qui est corroborée par un niveau d'attente moyen en sortie de questionnaire (avec des répondants plus sensibilisés) à 6,7 sur 10.

En synthèse 2/2

- **Des entreprises qui ont des relais pour avancer**

Les encadrants apparaissent spontanément comme plus promoteurs du sujet, tout comme les femmes et les plus de 55 ans, plus sensibilisés et/ou eux-mêmes exposés au sujet.

Les salariés se montrent par ailleurs assez volontaires (89 %) pour participer à une formation de sensibilisation sur la thématique des salariés-aidants.

- **Une solidarité entre salariés qui ne va pas de soi mais qui reste possible**

De prime abord, seuls 30 % des salariés pensent que c'est dans leur rôle de s'engager pour améliorer la situation des aidants familiaux qui exercent une activité professionnelle. Ils sont pourtant 65 % à envisager pouvoir faire un don de RTT au profit de collègues salariés-aidants. Ce hiatus exprime bien le travail de sensibilisation et de pédagogie qui reste à parcourir pour les entreprises.

A cet égard, on peut noter que les salariés ont bien conscience que la taille de leur entreprise compte pour appréhender cette problématique.

- **Un indice de solidarité de 40/100 qui démontre bien les efforts à engager pour concrétiser le sujet dans l'entreprise**

L'indice affiche 46/100 pour les répondants en situation d'aidants (aujourd'hui ou par le passé) et 44/100 pour les profils en situation de management. Des différences qui confortent les enseignements de l'étude

05

Annexe/Construction de l'indice de solidarité

Construction de l'indice de solidarité (1/3)

L'Observatoire Solidaire

"Faire grandir la cause des salariés-aidants"

40

/100

L'indice de solidarité est la compilation de 16 indicateurs qui mesurent la connaissance et l'intérêt des Français actifs pour la cause des salariés-aidants.

Il y a 16 indicateurs issus du baromètre d'opinion des Français actifs sur les aidants familiaux exerçant une activité professionnelle dans l'indice. Ils portent sur la notoriété du sujet, la compréhension et l'engagement (importance et l'envie d'agir) pour la cause. L'indice représente ainsi une vision de l'engagement des salariés (aidants ou non) pour la cause. Si la société et les entreprises se saisissent significativement du sujet et le démocratisent, l'indice augmentera mécaniquement lors de la prochaine vague du baromètre.

Remplir la note ici ↓

Cat.	N° KPI	Nom du KPI	Méthodologie	Calculs	Coef	Note brute
Importance	1	Importance du domaine : le statut des aidants familiaux	Question : Dans le cadre d'une politique RH, quelle importance accordez-vous à titre personnel au domaine : le statut des aidants familiaux ?	% de personnes qui accordent une grande importance et une importance moyenne au domaine : le statut des aidants familiaux	1	75
Connaissance	2	Connaissance "aidants familiaux"	Question : Nous allons parler des « aidants familiaux ». Vous personnellement diriez-vous que...	% de personnes qui savent précisément ce dont il s'agit	1	43
	3	Echanges oraux	Question : Quand avez-vous évoqué oralement le sujet des « aidants familiaux » pour la dernière fois ?	% de personnes qui ont évoqué oralement le sujet il y a moins d'un mois (il y a moins d'une semaine + il y a moins d'un mois)	1	37
	4	Niveau d'information	Question : Sur une échelle de 0 à 10 comment évalueriez-vous votre niveau d'information sur le sujet des "aidants familiaux" ?	0 < Moyenne > 2 = 0 3 < Moyenne > 6 = 25 7 < Moyenne > 8 = 50 9 < Moyenne > 10 = 100	3	25

Construction de l'indice de solidarité (2/3)

Opinion	5	Opinion	Question : Quelle opinion avez-vous des "aidants familiaux" ?	% de personnes qui ont une très bonne opinion des "aidants familiaux"	1	35
Au sein de l'entreprise	6	Déclaration à l'employeur	Question : En avez-vous informé votre employeur ?	% de personnes, actuellement aidants familiaux, qui ont informé leur employeur	1	31
	7	Déclaration au sein de l'entreprise	Question : Qui avez-vous informé au sein de l'entreprise ?	% de personnes, actuellement aidants familiaux, qui ont informé au moins 2 personnes (catégories de personnes)	1	41
	8	Conditions de prise en compte par l'entreprise	Question : Les conditions de prise en compte de votre situation d'aidant par votre entreprise vous semblent-elles ?	% de personnes qui trouvent celles-ci "tout à fait satisfaisantes" ou "plutôt satisfaisantes"	1	82
	9	Connaissance situation aidant familial dans vie pro	Question : Connaissez-vous une situation d'aidant familial dans votre vie professionnelle ?	% de personnes qui déclarent connaître une situation d'aidant familial dans leur vie professionnelle	3	19
Législation	10	Connaissance avantages légaux pour les aidants familiaux	Question : Savez-vous que des dispositions légales donnent droit à certains avantages (retraite, formation...) aux aidants familiaux ?	% de personnes qui déclarent savoir que des dispositions légales donnent droit à certains avantages aux aidants familiaux	3	34
	11	Équité avantages légaux pour les aidants familiaux	Question : Trouvez-vous équitable que des dispositions légales donnent droit à certains avantages (retraite, formation...) aux aidants familiaux ?	% de personnes qui trouvent cela "tout à fait" ou "plutôt" équitable	1	92

Construction de l'indice de solidarité (3/3)

Purpose	12	Rôle des salariés	Question : Diriez-vous qu'il est de leur rôle de s'engager pour améliorer la situation des aidants familiaux qui exercent une activité professionnelle	% de personnes qui trouvent qu'il est du rôle des salariés de s'engager pour améliorer la situation des aidants familiaux	3	30
	13	Connaissance dispositions spécifiques pour accompagner les aidants familiaux	Question : Dans votre entreprise, savez-vous si des dispositions spécifiques existent concernant l'accompagnement des aidants familiaux ?	% de personnes qui savent qu'il y a des dispositions spécifiques qui existent concernant l'accompagnement des aidants familiaux	3	13
	14	Accompagnement par l'entreprise	Question : Pour votre part, aimeriez-vous que votre entreprise soit plus active pour accompagner les aidants familiaux ?	% de personnes aimeraient "tout à fait" ou "plutôt" que leur entreprise soit plus active	1	85
	15	Etat d'esprit	Question : Si votre entreprise mettait en place un système permettant à ses salariés de faire preuve de solidarité envers vos collègues aidants familiaux, dans quel état d'esprit seriez-vous ?	% de personnes qui auraient un état d'esprit "tout à fait positif" ou "plutôt positif"	1	93
Attente	16	Niveau d'attente	Question : Pour conclure, quel est votre niveau d'attente pour améliorer la situation et l'accompagnement des aidants familiaux qui exercent une activité professionnelle ?	0 < Moyenne > 2 = 0 3 < Moyenne > 6 = 25 7 < Moyenne > 8 = 50 9 < Moyenne > 10 = 100	1	50

Merci !